



Rapport d'activité 2017

Le mot du Président

En mars 2017, les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel se sont entendus sur les termes d'une stratégie intercantonale à horizon 10 ans en matière de soins palliatifs. Cette décision a parachevé trois années de travail réalisé conjointement entre les cantons concernés et avec l'appui actif de l'Association EMSP BEJUNE.

Cette stratégie va désormais fixer un cadre à l'action des cantons dans le domaine des soins palliatifs ainsi qu'à celle des différents prestataires actifs dans le domaine. Mandat a été donné à notre association d'assurer sa mise en œuvre. Pour ce faire, et pour améliorer la lisibilité des différents intervenants, l'Association EMSP BEJUNE a été renommée Association pour le développement des soins palliatifs dans la région BEJUNE (ADSP BEJUNE). Les statuts prévoient deux missions principales à cette nouvelle association : la première est de poursuivre l'exploitation de l'EMSP BEJUNE et la seconde est de promouvoir les soins palliatifs en portant la stratégie BEJUNE. A ce sujet, l'engagement d'un chef de projet en fin d'année 2017 permettra d'initier les travaux nécessaires dès l'exercice 2018.

Je me réjouis de ces évolutions qui font sens tant d'un point de vue de santé publique et que de gouvernance.

Ces lignes sont donc pour moi l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont œuvré à l'élaboration de cette stratégie, en particulier la cheffe de projet, le directeur de l'association et mes collègues membres du comité de direction. Et d'encourager d'ores et déjà celles et ceux qui participeront à sa mise en œuvre concrète.

Je relève enfin que les demandes pour les prestations de l'EMSP BEJUNE sont toujours en augmentation, démontrant le besoin pour les prestations proposées et la qualité de celles-ci. Mes remerciements sont donc adressés à tous les collaborateurs de l'association.

Léonard Blatti, président du comité de direction

Le mot du directeur

Les points forts de l'année 2017

Voici donc le premier rapport d'activité sous le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle de notre association.

Adoption de la Stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs et mandat de mise en œuvre pour l'ADSP BEJUNE

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Association EMSP BEJUNE, le 13 mars 2017, Messieurs Pierre-Alain Schnegg, conseiller d'Etat bernois, Jacques Gerber, ministre jurassien et Laurent Kurth, conseiller d'Etat neuchâtelois, ont adopté la stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs. Ils ont confié sa mise en œuvre à l'Association pour le développement des soins palliatifs BEJUNE (ADSP BEJUNE), anciennement Association Équipe mobile en soins palliatifs BEJUNE (EMSP BEJUNE) dont les statuts ont été adaptés et le champ d'activité élargi. En effet, il convenait de différencier l'activité de terrain spécifique de l'EMSP BEJUNE de la mise en œuvre progressive de cette stratégie, au champ d'activité beaucoup plus large. (cf page 5)

Ces décisions ont fait l'objet d'un communiqué de presse commun des trois cantons BEJUNE.

L'activité clinique et de formation de l'EMSP se stabilise

Après plusieurs années avec une croissance notable de l'activité annuelle, le nombre de situations cliniques, s'il augmente encore, semble tendre vers un plateau. A noter cette année encore une différence entre nos antennes cantonales, l'augmentation étant majoritairement neuchâteloise. (cf page 9)

Nos activités de formations sont restées stables en chiffres par rapport à l'année précédente, ce qui est dû plutôt à notre disponibilité qu'à la demande, certaines formations ayant été repoussées à 2018. (cf page 14)

En effet, si l'activité de formation nous tient à cœur, elle ne doit pas impacter négativement nos possibilités à répondre aux demandes cliniques.

Des changements dans l'équipe

2017 a été une année de changements dans la composition de l'EMSP. Tout d'abord l'engagement du Dr Luis Pinto le 1^{er} mai, comme médecin-consultant dans l'antenne du Jura, puis les départs de la Dresse Joëlle Michel-Nemitz, médecin-consultante dans l'antenne du Jura bernois, le 30 novembre et de Mme Christine Rossé-Bourgeois, Infirmière-consultante dans l'antenne du Jura, le 31 décembre. Ces deux collaboratrices ont participé activement à la création de l'EMSP dès 2012, et tant leur professionnalisme que leurs qualités

humaines vont nous manquer. Je les remercie chaleureusement pour leur investissement durant toutes ces années de développement de notre équipe. (cf page 8)

L'ADSP a engagé M. Cyrille Voirol le 1^{er} novembre comme chef de projet en charge de la coordination de la mise en œuvre de la stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs (cf page 5)

Je tiens à saluer l'engagement et la motivation de tous les membres de l'équipe grâce auxquels il a été permis d'assurer nos diverses activités. Dans un contexte d'augmentation régulière de la charge de travail, et au vu de la complexité d'organisation de nos plannings pour assurer une permanence téléphonique quotidienne, notre fonctionnement ne serait pas possible sans leurs compétences, leur professionnalisme, leur enthousiasme et leur grande souplesse. Qu'ils en soient tous remerciés.

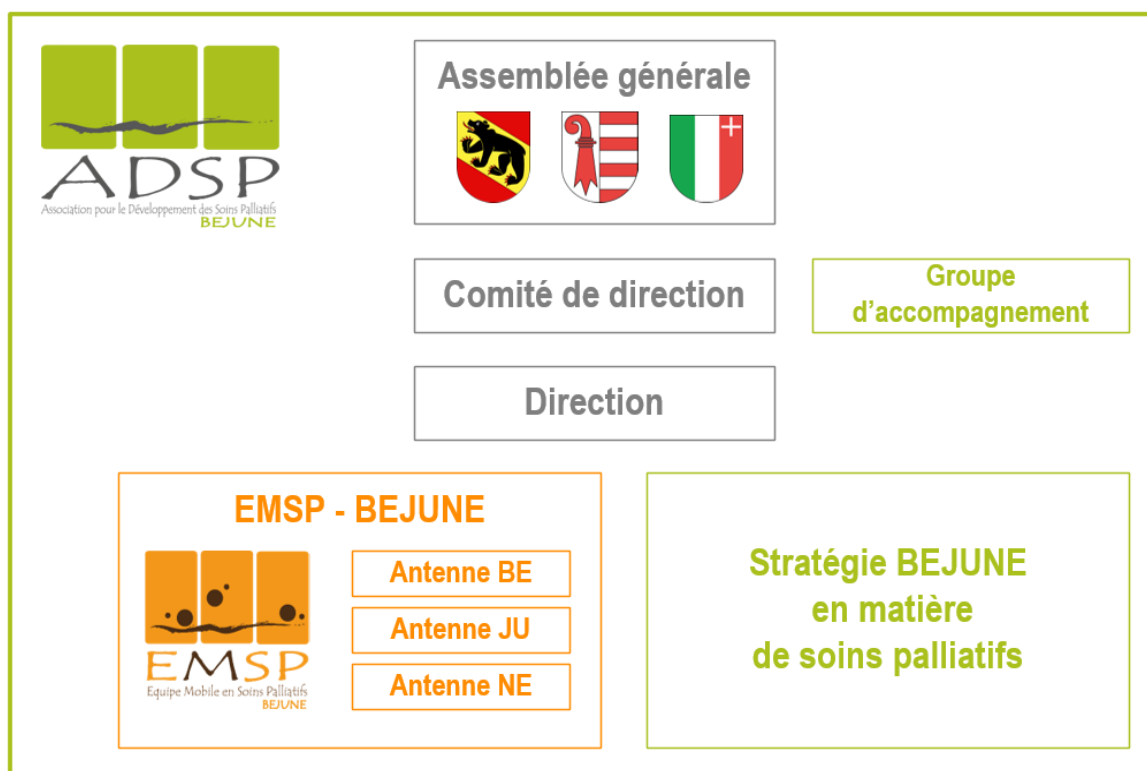
Un grand merci aux membres du comité de direction qui cette année encore ont dû fournir un travail supplémentaire important lié au développement de la stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs, et dont l'investissement et le soutien sont précieux, dans une ambiance de travail toujours agréable.

Un grand merci encore aux membres de notre assemblée générale, sans le soutien desquels nous ne pourrions continuer à développer nos prestations et l'intégration des soins palliatifs dans le paysage socio-sanitaire de notre région.

Enfin, je tiens à remercier tous les partenaires, avec qui nous collaborons de façon étroite et constructive. Notamment les équipes de l'HNE – La Chrysalide et du Home La Colline à Reconvilier, avec qui la collaboration se révèle extrêmement riche, et tout particulièrement Madame Nathalie Fleury, directrice de l'Association pour le Dépistage du Cancer BEJUNE, dont le travail et le soutien pour toutes les activités en lien avec la facturation, la comptabilité, et moult autres soucis administratifs, se révèlent toujours aussi professionnels que sympathiques.

Christian Bernet, directeur

ORGANIGRAMME



Assemblée générale

République et Canton du Jura, M. le Ministre Jacques Gerber, Président
République et Canton de Neuchâtel, M. le Conseiller d'Etat Laurent Kurth, membre
Canton de Berne, M. le Conseiller d'Etat Pierre-Alain Schnegg, membre

Comité de direction

Santé publique Neuchâtel, M. Léonard Blatti, Président
Santé publique Jura, Mme Sophie Chevrey, Vice-présidente
Santé publique Berne, Dr. Jan Von Overbeck, membre

Direction

Dr Christian Bernet, Directeur, 30%
Mme Sonja Flotron, chef de projet, 20%
Secrétariat HNE-La Chrysalide, 10%

EMSP – BEJUNE

Antenne de Berne

Dresse Joëlle Michel-Nemitz, 10%, jusqu'au 30.11.17
Dr Luis Pinto, 10%, dès le 01.05.17
Mme Sonja Flotron, 40%
Mme Christine Rossé, 10%

Antenne du Jura

Dr Luis Pinto, 50%, dès le 01.05.17
Mme Christine Rossé, 60%
Mme Danièle Graber, 40%

Antenne de Neuchâtel

Dr Christian Bernet, 40%
Mme Leila Glowacki, 60%
Mme Mireille Guillaumé, 70%

Stratégie BEJUNE

M. Cyrille Voirol, chef de projet, 50%, dès le 01.11.17

Rapport d'activité Stratégie en matière de soins palliatifs BEJUNE

Mise en œuvre de la Stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs
2017-2027

Recrutement d'un chef de projet

Afin d'assurer le suivi de la stratégie BEJUNE, le Comité de direction (CODIR) a mis au concours un poste de chef de projet à un taux 50%. Au terme du processus de recrutement, le CODIR a procédé à l'engagement de Monsieur Cyrille Voirol. Son entrée en fonction a eu lieu le 1^{er} novembre 2017.

Précédemment directeur du Centre de pédagogie curative du Jura bernois (CPCJB), Monsieur Voirol présente une vaste expérience professionnelle dans le domaine santé-social, dont 15 ans à la direction d'institutions médico-sociales et socio-éducatives. Ayant participé aux travaux de fondation de la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE, il présente également une sensibilité précieuse en terme de collaboration intercantonale.

Communication institutionnelle

Le nom de domaine adsp-bejune.ch a été réservé pour les adresses de courriel et permettre le futur développement d'un site internet.

Un logo a été créé de manière complémentaire à celui de l'EMSP BEJUNE. Il est intégré aux différents supports de communication de l'association.

Priorisation des mesures

Le CODIR a discuté de la priorisation des mesures de la stratégie. Il a adopté les objectifs suivants pour les années 2018 à 2019 (objectifs biennaux) :

Renforcer la compréhension des soins palliatifs

- Planifier et mettre en œuvre un concept de communication pour les professionnels/les (site internet adsp-bejune et newsletter).
- Planifier et mettre en œuvre un concept de sensibilisation et d'information de la population, en collaboration avec la Fondation la Chrysalide et palliative bejune.
- Etablir un état des lieux de la présence des soins palliatifs dans les politiques publiques des cantons BEJUNE.

Assurer une offre adéquate en matière de soins palliatifs

- Discuter un mandat d'accompagnement des bénévoles dans chacune des régions BEJUNE.
- Identifier la place des proches aidants dans les différentes réalités cantonales et les prestations existantes.
- Déterminer les actions pertinentes pour soutenir l'intervention des proches aidants dans le domaine spécifique des soins palliatifs, en cohérence avec les prestations et concepts existants.

Améliorer la qualité des prestations en matière de soins palliatifs

- Promouvoir les offres de formation certifiante et continue actuellement disponibles.

Intégrer les soins palliatifs dans les réseaux

- Définir le processus de collaboration entre les services cantonaux de la santé publique et l'ADSP.
- Constituer un groupe d'accompagnement (selon art. 10 des Statuts).
- Entrer en contact avec les partenaires.
- Créer ou consolider le partenariat avec les groupements professionnels du domaine socio-éducatif.
- S'enquérir de l'avancement des travaux d'informatisation du dossier du patient partagé dans chacun des cantons et de l'implication des acteurs de terrain BEJUNE.

Assurer l'efficacité de la stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs

- Définir les rôles et les responsabilités des acteurs de la stratégie.
- Elaborer un outil de recueil des informations pertinentes au pilotage de la stratégie.
- Elaborer un tableau de bord comprenant les objectifs annuels et les indicateurs d'atteinte des objectifs.

Un processus de collaboration entre les services de la santé publique et l'ADSP BEJUNE a été formalisé (logigramme) et adopté en novembre 2017 en vue d'être testé.

Perspectives

Les bases sont ainsi posées pour permettre dès 2018 la mise en œuvre progressive de la Stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs 2017-2027. Cette démarche commune entre trois cantons est innovante et constitue un défi collectif de l'ensemble des acteurs impliqués.

Plus d'informations sur le site www.adsp-bejune.ch

Rapport d'activité EMSP BEJUNE

Pour rappel :

La spécificité de la région géographique BEJUNE (environ 300'000 habitants pour une surface de 2'182,65 km²) a poussé les autorités cantonales à créer une équipe mobile sous la forme d'une entité unique, présente sur trois antennes, afin d'en garantir l'efficacité tout en maintenant une proximité et une visibilité auprès de ses partenaires.

La localisation de nos trois antennes est la suivante :

- Antenne du Jura bernois (antenne BE) : dans les locaux du Home La Colline à Reconvillier.
- Antenne du Jura (antenne JU) : en ville de Delémont
- Antenne de Neuchâtel (antenne NE) : dans les locaux du centre de soins palliatifs Hôpital neuchâtelois - La Chrysalide à La Chaux-de-Fonds



Pour les informations générales sur notre fonctionnement, et les canaux pour nous contacter, notre site internet : www.emsp-bejune.ch

1. L'Equipe

Notre équipe a cette année vécu plusieurs changements dans sa composition. Le docteur Luis Pinto a été engagé le 1^{er} mai comme médecin-consultant de l'antenne du Jura pour reprendre le poste laissé vacant par le départ en juin 2016 du Dr Clavijo. Le Dr Pinto a travaillé les 25 dernières années en Alsace comme médecin-chef dans le domaine des soins intensifs, avec une attirance soutenue pour la gériatrie. Il a abordé cette véritable reconversion professionnelle avec énergie et enthousiasme, ainsi que de précieuses compétences relationnelles, et s'est rapidement intégré à notre équipe.

La Doctoresse Joëlle Michel-Nemitz, présente depuis la fondation de l'EMSP, a démissionné le 30 novembre, en raison d'une charge de travail croissante de ses autres activités, notamment dans son cabinet de médecine interne générale de Courtelary. Parfaitement formée en soins palliatifs, alliant de grandes compétences médicales, humaines et communicationnelles, ainsi qu'une énergie communicative, elle a marqué notre équipe. Nous ne pouvons qu'espérer qu'elle nous rejoigne à nouveau dans l'avenir.

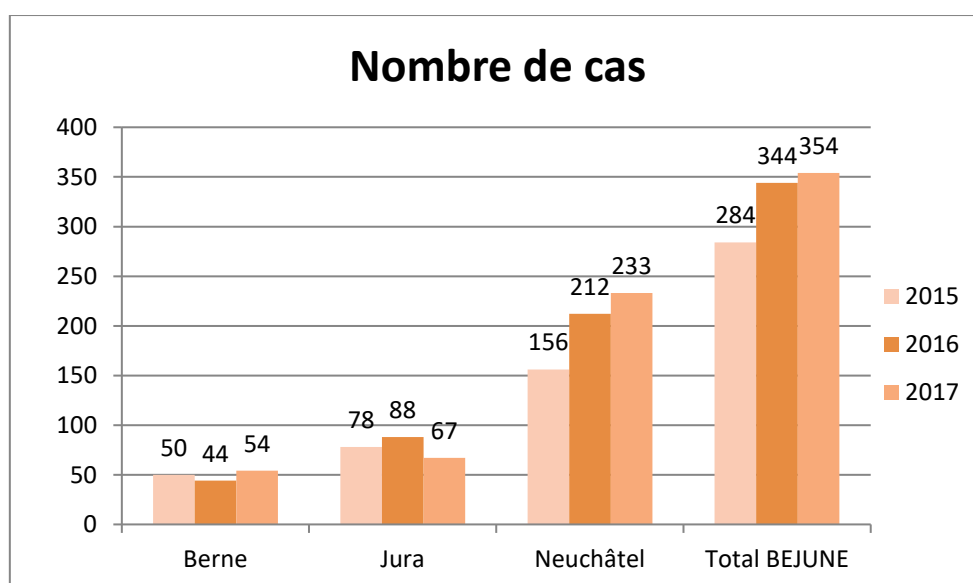
Madame Christine Rossé-Bourgeois, elle aussi membre de l'équipe depuis sa création, a décidé de cesser son activité au 31 décembre. Ses compétences dans le domaine de la pédagogie d'adultes ainsi que sa maîtrise des outils informatiques ont été très précieux pour notre équipe. Elle a joué un rôle important dans les travaux de mise en place de l'organisation de notre institution dès son démarrage, et a assuré la plus grande part de la création et de la mise à jour de la gestion documentaire de l'EMSP BEJUNE, y compris le dossier électronique du patient. Montrant un grand professionnalisme dans son activité d'infirmière-consultante spécialisée, et une grande générosité, elle a été particulièrement appréciée dans notre équipe ainsi que par le réseau de nos partenaires. Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail fourni avec bonne humeur et un humour belge rafraichissant. Nous avons pu engager pour la remplacer Madame Justine Noirat, infirmière formée et spécialisée en soins palliatifs, qui a travaillé les quatre dernières années au sein de l'HNE-La Chrysalide, où elle garde un poste à temps partiel. Bienvenue à elle.

2. Activités cliniques et de formation de l'EMSP BEJUNE

2.1. Activités cliniques

Nombre de cas et canton de domicile

	Cas	Femmes	Hommes	Age moyen
2017	354	166	188	73 ans



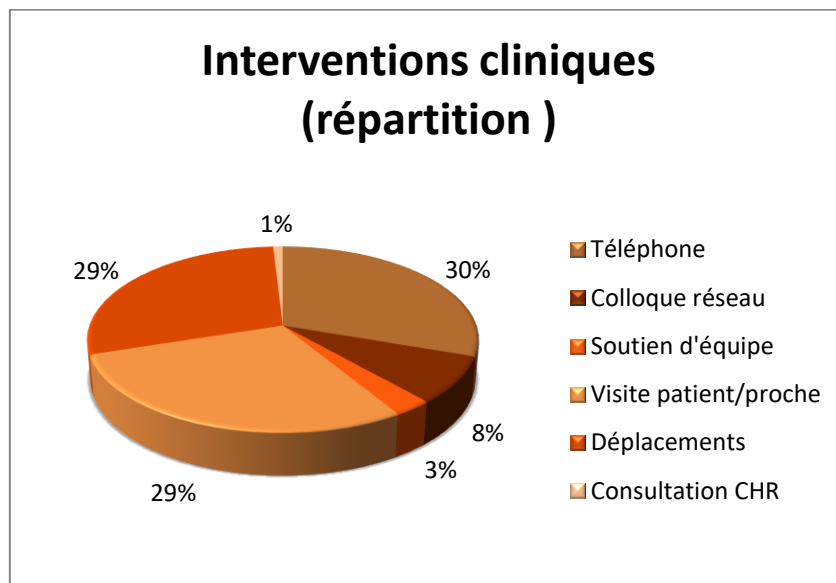
On constate avec ces chiffres que l'activité globale semble amorcer un plateau. Une fois encore l'augmentation des demandes a été plus marquée sur Neuchâtel que dans les autres cantons. La baisse d'activité dans le Jura est en partie liée à l'absence de médecin dans ce canton pendant le premier semestre avec, dans le second semestre, hormis le temps nécessaire à l'introduction du nouveau médecin, une baisse générale de l'activité constatée sur les trois antennes, dont l'origine nous échappe (ce d'autant plus que l'activité a repris avec force en début d'année 2018). A noter une reprise du nombre de situations dans le Jura bernois, possiblement en lien avec nos efforts de visibilité sur l'année.

Le détail des activités (tableau suivant) est cohérent avec le nombre de situations, montrant également de légères augmentations.

2.1.1. Détail des activités de l'EMSP BEJUNE

	2016	2017
Type d'activité liée à un patient identifié	Nombre	
Téléphone	2024	2155
Colloque de réseau / Rencontre avec soignants	128	162
Soutien d'équipe	21	30
Visite patient / proche (<i>domicile, EMS, ...</i>)	259	308
Entretien EMSP (<i>analyse en équipe des situations complexes</i>)	196	210
Consultation ambulatoire (<i>dans les locaux de La Chrysalide</i>)	9	10
Type d'activité non liée à un patient identifié	Nombre	
Téléphone (<i>conseils/renseignements</i>)	125	124
Soutien d'équipe (<i>supervision, questionnements éthiques, ...</i>)	4	2

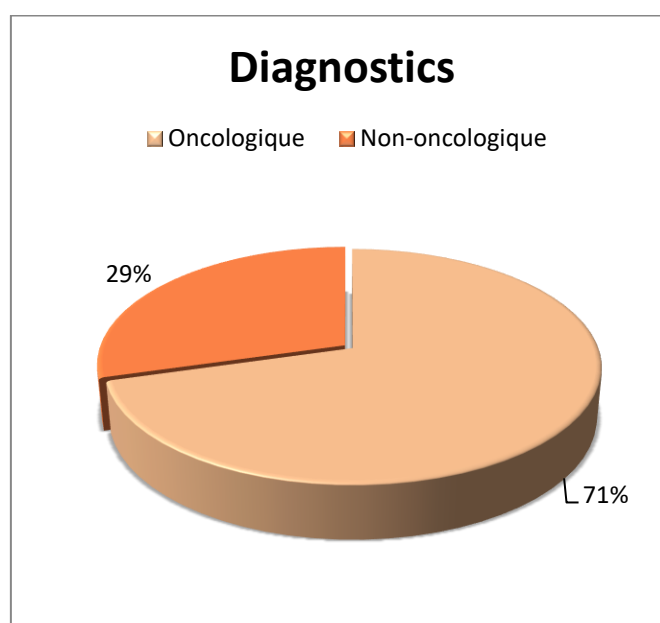
2.1.2. Temps consacré à chaque type d'intervention



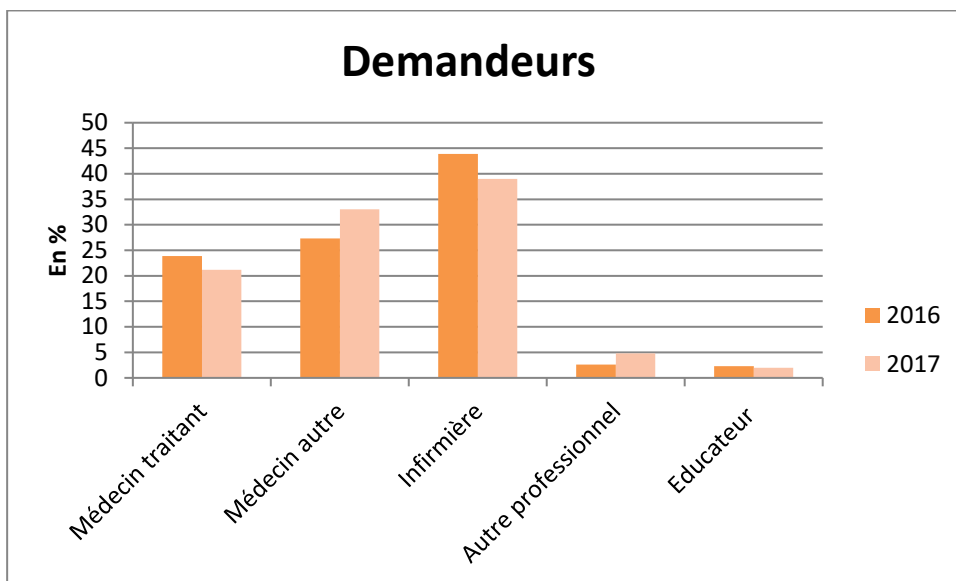
Diagnosics principaux des patients

La part de pathologies non-oncologiques, dont la majorité concerne des maladies neuro-dégénératives, y compris les démences, reste stable par rapport aux années précédentes.

Rappelons l'importance de l'accès aux soins palliatifs pour toutes les maladies évolutives non-oncologiques (insuffisances d'organes p.ex.), qui présentent en fin de vie des symptomatologies aussi complexes que celles relevant de l'oncologie.

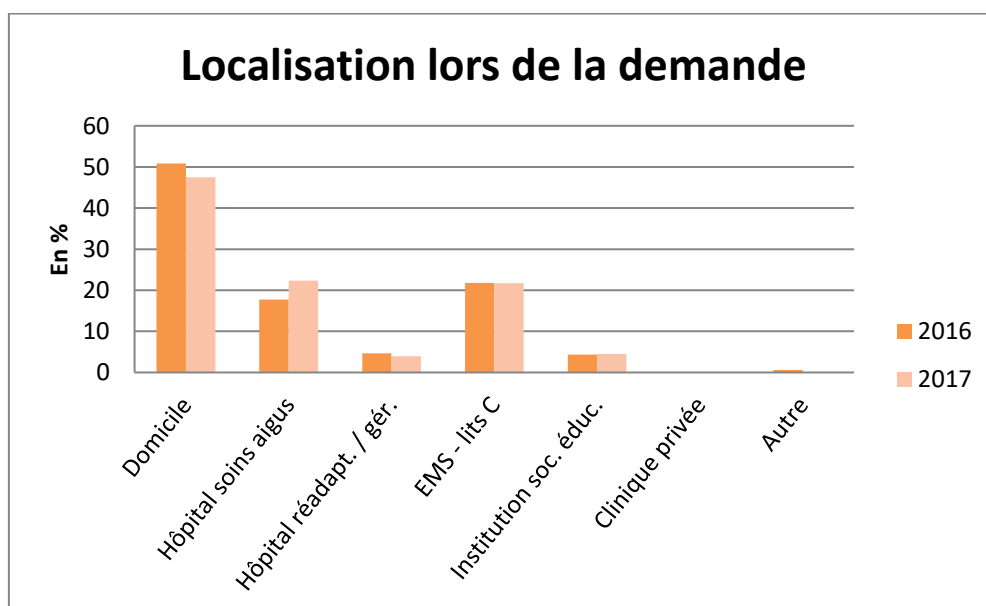


2.2. Demandes d'intervention



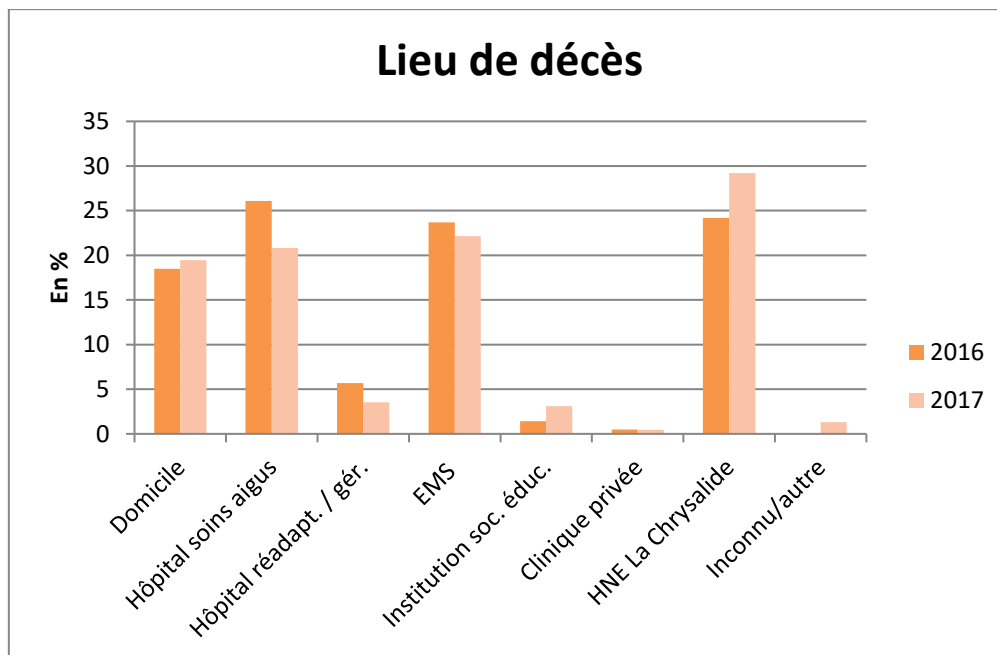
Il faut rappeler que le terme « demandeur » fait référence à la personne qui prend le premier contact avec l'EMSP. Dans la plupart des situations, les autres professionnels sont bien sûr également impliqués dans la collaboration entre l'EMSP et l'équipe de première ligne.

La collaboration avec les structures de soins aigus (hopitaux) continue à se construire, d'où les augmentations relatives de médecins hospitaliers dans les « demandeurs », et leur reflet dans la localisation des patients au moment de la demande d'intervention.



2.3. Décès

Totaux 2017 : 226 décès pour 354 cas



Le pourcentage de patients connus de l'EMSP décédés dans l'année (64%) est similaire aux années précédentes. La localisation de ces décès, globalement stable, montre surtout une répartition différente des décès en hôpital avec augmentation de la « part » du centre de soins palliatifs HNE-La Chrysalide, qui confirme l'importance et l'effet d'une collaboration étroite entre nos deux structures.

2.4. Activités non-cliniques : formation

Notre activité de formation en 2017 a été importante, et de la même ampleur que l'année précédente.

Nous avons pu donner une formation interprofessionnelle de sensibilisation aux soins palliatifs en EMS, qui aborde sur plusieurs jours de façon modulaire les thèmes généraux des soins palliatifs en mettant l'accent sur les spécificités des personnes âgées, dans cinq EMS (quatre sur BE et un sur JU).

Une formation du même type, adaptée à la population spécifique de ces institutions a pu être proposée à une institution socio-éducative du Jura.

Deux formations de sensibilisation de trois jours ont été données, une aux équipes soignantes d'un service hospitalier du Jura bernois, et l'autre à un public soignant venant de plusieurs institutions dans le cadre de la formation continue proposée par le CEFF à St-Imier.

Comme formation d'une durée d'une journée entière, l'EMSP est intervenue :

- Dans le cadre des formations continues organisées par l'ANEMPA, sur le thème «Approche interdisciplinaire de la personne âgée en soins palliatifs».
- Dans le cadre des formations continues organisées par le CEFF, sur le thème « Introduction aux soins palliatifs » (deux fois).
- Dans le cadre des formations continues organisées par la FASD du canton du Jura, sur le thème « La mort et moi » (deux fois).
- Dans la formation de base des apprentis ASSC de l'ORTRA JU, Cours interentreprises, sur le thème « soins palliatifs ».
- Dans la formation de base des bénévoles d'accompagnement de CARITAS Neuchâtel sur « les spécificités et la philosophie des soins palliatifs ».
- Dans un EMS du Jura Bernois et dans un EMS du Jura pour l'ensemble du personnel, sur le thème « Introduction aux soins palliatifs » (six jours en tout).
- Dans un EMS neuchâtelois pour les soignants diplômés sur «Pharmacologie et médicaments usuels en soins palliatifs».

Hormis ces formations relativement conséquentes, données en binôme, les membres de l'EMSP sont intervenus dans plusieurs institutions pour des formations de plus courte durée :

- Dans le cadre du CAS en soins palliatifs de l'HES-Arc Santé, sur les symptômes digestifs en soins palliatifs.

- Dans le cadre du module « soins palliatifs » de la formation Bachelor en soins infirmiers de l'HES-Arc Santé, à Neuchâtel et à Delémont.
- Pour des ateliers d'analyse de pratique pour les infirmières ressources en soins palliatifs dans les soins à domicile et les EMS du Jura bernois.
- Pour des ateliers d'analyse de pratique pour les infirmières ressources en soins palliatifs dans les soins à domicile de la FASD du Jura.
- Dans le cadre de la formation de base des bénévoles d'accompagnement de CARITAS Neuchâtel.
- Dans le cadre des formations continues courtes en soins palliatifs de la HE-Arc santé.
- Pour une formation continue médicale organisée par l'HJU sur la sédation palliative (deux fois une demi-journée).

Un médecin de l'EMSP a également été invité à participer aux 11èmes journées romandes de gériatrie, en animant des ateliers sur les soins palliatifs et la personne âgée lors des deux jours du congrès.

L'ensemble de ces formations a représenté environ 300 périodes de cours, et a touché 530 professionnels de la région BEJUNE.

3. Eléments financiers de l'ADSP BEJUNE

CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA a procédé à la révision des comptes 2017 de l'ADSP BEJUNE. Lors du contrôle, l'organe de révision n'a pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bilan au 31 décembre 2017

	2017	2016
ACTIFS	CHF	CHF
Actifs circulants		
Liquidités	518 608.07	625 221.67
Créances résultant de prestations	1 452.40	2 099.10
Actifs de régularisation	2 071.00	4 946.15
Total actifs	522 131.47	632 266.92

	2017	2016
PASSIFS	CHF	CHF
Dettes à court terme		
Créanciers résultant de prestations	225 869.40	323 824.10
Passifs de régularisation	17 384.20	15 547.40
	243 253.60	339 371.50
Acompte RCJU	206 707.50	210 334.00
Acompte RCNE	375 807.00	385 923.00
Acompte BE	175 935.01	178 533.02
Avances des cantons partenaires	758 449.51	774 790.02
Dettes à long terme		
Provisions	260 369.10	246 752.40
Fonds propres		
Résultat d'exploitation à répartir entre les cantons	-739 940.74	-728 647.00
Total passifs	522 131.47	632 266.92

Comptes d'exploitation

	2017	2016
PRODUITS	CHF	CHF
Prestations médicales, assurances-maladie	8 369.50	13 501.05
Prestations de formation	50 378.00	44 460.00
Dons	385.00	2 000.00
Autres produits	19 742.80	83 643.65
Total produits	78 875.30	143 604.70
CHARGES		
Charges du personnel	706 646.32	642 287.60
Charges des locaux	17 506.25	17 379.55
Entretien, réparation, maintenance	2 941.48	350.35
Assurances	742.00	1 004.60
Charges d'administration	12 202.10	11 266.80
Campagne d'information	3 707.29	2 397.60
Frais de mandats et de projets	42 880.70	137 377.00
Frais bancaires	189.90	188.20
Attribution aux provisions	32 000.00	60 000.00
Total charges	818 816.04	872 251.70
Résultat d'exploitation à répartir entre les cantons	-739 940.74	-728 647.00

Selon l'article 4.2.1 des statuts de l'EMSP BEJUNE, l'assemblée générale fixe la contribution due annuellement par les membres de droit sur la base du budget annuel. Elle se compose d'une part fixe et d'une part variable répartie entre les membres de droit selon la clé de répartition populationnelle de l'année précédente.

La part cantonale jurassienne est couverte par la République et Canton du Jura. Les avances versées en 2017 étant plus importantes que le montant total à charge du canton du Jura, le solde sera reporté et régularisé sur l'exercice 2018.

La part cantonale neuchâteloise est couverte par la République et Canton de Neuchâtel. Les avances versées en 2017 étant plus importantes que le montant total à charge du canton de Neuchâtel, le solde sera reporté et régularisé sur l'exercice 2018.

La part cantonale bernoise est couverte par le Canton de Bern. Les avances versées en 2017 étant plus importantes que le montant total à charge du canton de Berne, le solde sera reporté et régularisé sur l'exercice 2018.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'

**Association pour le développement des soins palliatifs dans l'espace BEJUNE,
La Chaux-de-Fonds**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association pour le développement des soins palliatifs dans l'espace BEJUNE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la tenue à jour de la liste des membres ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA



Joël Etique
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Ken Lehmann
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 4 juin 2018

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).